

ישראלי национален שפה 文化 شرقية
i n a l c o

Institut national
des langues
et civilisations orientales



LICENCE LLCER *RELATIONS INTERNATIONALES*

2018-2019



Objectif de la formation

FORMER DES SPÉCIALISTES DES RELATIONS INTERNATIONALES

Créé en 1986, la filière *Relations internationales* de l'INALCO forme des spécialistes des relations internationales qui sont également des experts d'une des grandes régions du monde (en particulier Asie, Afrique et monde arabe, Europe centrale et orientale). L'originalité de la formation est d'associer l'étude interdisciplinaire (histoire, science politique, droit, économie, géographie) des enjeux internationaux contemporains à la connaissance d'une aire politique et culturelle et à la maîtrise d'une ou plusieurs langues orientales. C'est le seul cursus de ce type proposé par un établissement d'enseignement supérieur en France.

L'ORIGINALITÉ DE LA LANGUE ORIENTALE

DES CONNAISSANCES THÉORIQUES ET DES COMPÉTENCES PRATIQUES

La Licence LLCER de *Relations internationales* (Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales), diplôme national habilité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, offre plus de 400 heures d'enseignements généraux sur deux ans. Le caractère pluridisciplinaire de la formation se déploie sur un champ très large des sciences humaines et sociales : science politique, droit public, économie, relations internationales. Les étudiants acquièrent ainsi des connaissances, à la fois théoriques et pratiques, indispensables à la compréhension et à l'analyse des problèmes internationaux contemporains.

Après l'obtention de la licence LLCER de *Relations Internationales*, les étudiants peuvent postuler au Master *Relations internationales* de l'Inalco.



UN STAGE OBLIGATOIRE AU TERME DE LA L3

Au terme de la formation de Licence 3, les étudiants effectuent un stage obligatoire qui les conduit à mettre en pratique les connaissances théoriques et linguistiques ainsi que les compétences transversales acquises durant l'année et leur permet de faire leurs premiers pas dans un secteur professionnel...

La filière *Relations internationales* vise à former, entre autres métiers, des experts régionaux, des analystes rédacteurs pluridisciplinaires, des consultants en intelligence stratégique, des chargés de mission et autres responsables de programmes internationaux préparés à la gestion de crise. Les diplômés sont appelés à évoluer dans les domaines de la diplomatie, de la défense, de l'action humanitaire, de l'information et du renseignement, de la culture et de la communication. Sont ainsi concernés à la fois les secteurs public, parapublic et privé (organismes internationaux, administrations gouvernementales françaises, think tanks, organes de presse, banques, ONG, entreprises commerciales et industrielles).

Plus de 580 heures d'enseignements généraux

UNE IDENTITÉ TOURNÉE VERS L'INTERNATIONAL

Depuis sa création, le filière *Relations internationales* a toujours construit son identité en donnant la priorité à la dimension internationale.

Le recrutement des étudiants est ouvert à l'international ; l'accueil des étudiants ERASMUS constitue une priorité, tout comme celui des étudiants internationaux de tout autre programme d'échange ; la majorité des stages de Licence 3 est réalisée à l'étranger ; tous les cours dispensés intègrent une ouverture internationale.

L'ensemble des enseignants, qu'ils soient statutaires ou extérieurs, font d'ailleurs vivre cette fibre internationale qui s'exprime tant dans leurs cours dispensés, que leur carrière et leurs objets d'étude.



S'INFORMER

✉ Inalco

Filière *Relations internationales*

65 rue des Grands Moulins

75013 Paris

☎ 01 81 70 11 38

@ secretariat.hei@inalco.fr

Bureau 3.25

Ouvert le lundi, mercredi et
vendredi de 13h30 à 16h30

Les mardi et jeudi de 9h30 à
12h30 et de 13h30 à 16h30



SITE WEB

<http://www.inalco.fr>



LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Les enseignants permanents de la filière *Relations internationales* se réunissent régulièrement pour définir les programmes, étudier les dossiers de candidature, établir la liste des candidats admis, recruter les nouveaux intervenants, échanger avec les étudiants, etc.

Comment intégrer la Licence LLCER *Relations internationales* ?

PROFIL DES ÉTUDIANTS

Les modalités de recrutement répondent à une double exigence de prérequis à la fois en langue orientale et en civilisation. La formation s'adresse à des étudiants compétents dans une ou plusieurs langues enseignées à l'INALCO (une Licence 1 de langue orientale ou le niveau équivalent à une Licence 1 est obligatoire), disposant d'un bon niveau d'anglais (au minimum B2) et ayant déjà des connaissances attestées sur leur zone aréale d'étude.

LANGUE ORIENTALE D'ACCÈS

Les principales langues d'accès sont les suivantes : arabe, chinois, coréen, grec, hébreu, hindi, indonésien, japonais, letton, malgache, persan, polonais, russe, thaï, turc, vietnamien, wolof, yoruba... Au total, 56 langues sont ouvertes pour la Licence LLCER *Relations internationales*.

Se renseigner auprès du secrétariat.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les dossiers de candidature en Licence LLCER *Relations internationales* sont téléchargeables en ligne sur le site Internet de l'INALCO (<http://www.inalco.fr/departement/relations-internationales>) fin mars-début avril de chaque année. Les dossiers dûment remplis et accompagnés d'une lettre de motivation, d'un CV ainsi que d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée aux nom et adresse du candidat, sont à remettre au secrétariat de la filière **avant le 30 juin**. À l'issue de leur examen par la Commission pédagogique de la filière (fin juin-début juillet), les candidats sont susceptibles d'être convoqués pour un entretien et/ou un test de langue. Si sa candidature est retenue, l'étudiant(e) reçoit une autorisation d'inscription administrative. Il est à noter qu'aucune inscription administrative ne pourra être effectuée sans cette autorisation. Les dossiers de candidature soumis hors-délais ne seront pas examinés.

Attention : les étudiants qui passent des épreuves en session 2 doivent soumettre leur dossier de candidature avant le 30 juin sans attendre les résultats finaux. Les étudiants qui redoublent leur Licence 2 doivent également déposer un dossier de candidature.

Les étudiants de l'INALCO doivent obtenir une Licence 1 de langue et civilisation orientales afin de pouvoir accéder à la Licence 2 LLCER *Relations internationales*. Il est important que les résultats obtenus durant la Licence 1 soient bons tant en langue que dans la civilisation de l'aire culturelle étudiée.

Les candidats extérieurs à l'INALCO peuvent également accéder à la Licence LLCER *Relations internationales* à la condition d'avoir obtenu une Licence 1 de langue et de civilisations orientales sanctionnée par des résultats satisfaisants à la fois en langue et en civilisation. Un bon niveau en anglais est également requis (niveau B2 au minimum).

Les candidats ayant validé une Licence 1 et une Licence 2 de langue et civilisations orientales et attestant de connaissances en science politique et en économie peuvent déposer un dossier de candidature directement pour la Licence 3 LLCER *Relations internationales*. Dans ce cas, un bon niveau d'anglais est exigé (C1).

Les étudiants étrangers s'inscrivent dans les mêmes conditions que les autres, mais ils doivent en outre attester d'une bonne maîtrise de la langue française (niveau C1 au minimum).

Organisation de la scolarité

LIEU DES ENSEIGNEMENTS

Tous les enseignements ont lieu au Pôle des Langues et Civilisations, 65 rue des Grands Moulins, Paris 13^e arrondissement.

RÈGLES DE PASSAGE DE LA LICENCE 2 À LA LICENCE 3

Les cours sont soumis au régime de la présence obligatoire.

Très dense, la formation exclut la possibilité d'un double cursus. Le régime des examens est donc, sauf exception (maternité, maladie, accident), le contrôle continu.

Le passage de la Licence 2 à la Licence 3 s'effectue selon les règles définies pour tout l'établissement : Le passage en Licence 3 est acquis si l'un des deux semestres au moins de Licence 2 a été validé intégralement. **Chaque étudiant de Licence 2 souhaitant poursuivre la formation en Licence 3 devra obligatoirement confirmer auprès du secrétariat sa volonté de poursuivre en Licence 3.**

En cas de candidature retenue pour la Licence 3, l'étudiant reçoit une autorisation d'inscription administrative.

Attention : les étudiants qui passent des épreuves de Licence 2 LLCER *Relations internationales* en session 2 doivent soumettre leur dossier de candidature avant le 30 juin sans attendre les résultats finaux. Les étudiants qui redoublent leur Licence 3 doivent également déposer un dossier de candidature.

Attention : Après le 30 juin, tout étudiant inscrit en Licence 2 LLCER *Relations internationales* qui n'aurait pas fait acte de candidature pour une entrée en Licence 3, ne pourra pas y être inscrit.

EFFECTIFS EN LICENCE LLCER RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le but d'assurer une qualité optimale de l'enseignement, la Licence LLCER *Relations Internationales* accueille au maximum 150 étudiants en Licence 2 et 150 étudiants en Licence 3.



Le stage

temps fort de la scolarité

POURQUOI ?

Le stage est obligatoire pour valider la Licence LLCER *Relations internationales*. Il permet à l'étudiant d'appliquer et d'éprouver les connaissances et compétences acquises durant l'année.

QUAND ?

Le stage peut être effectué à la fin de la Licence 2, à la fin de la licence 3, ou à temps partiel durant l'année. Il doit être d'une durée minimale d'un mois. En aucun cas, le stage ne dispense de l'assiduité aux cours.

OÙ ?

Les stages peuvent être effectués en France ou à l'étranger. Dans le cas d'un stage à l'étranger, l'étudiant peut candidater à une aide au voyage allouée par l'INALCO et/ou pour une aide accordée par la région Ile-de-France. Par ailleurs, tout étudiant (quelle que soit sa nationalité) inscrit dans un établissement supérieur en France, est éligible à une bourse ERASMUS pour effectuer un stage d'une durée de 3 à 12 mois dans une entreprise située dans un pays membre de l'Union européenne autre que la France. Cette bourse est cumulable avec une éventuelle gratification de stage. Pour toute demande de renseignement, s'adresser à la Direction des relations internationales (DRI) de l'INALCO.

Dans tous les cas, une convention de stage doit être signée en trois exemplaires avant le premier jour du stage.

COMMENT TROUVER LES OFFRES DE STAGES ?

La direction des études de la filière *Relations internationales* apporte aide et conseils à la recherche de stage.

Par ailleurs, le Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP) de l'INALCO propose de nombreuses offres de stage, dont certaines sont en rapport avec la formation. Situé dans le hall espace du 2^e étage du PLC (bureau 2.01), il est ouvert du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30. Les étudiants peuvent y prendre rendez-vous par mail : sioip@inalco.fr

DANS QUELS ORGANISMES ?

De nombreux organismes accueillent régulièrement les étudiants de la filière *Relations internationales* en stage. La liste présentée ici est loin d'être exhaustive : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) ; Ministère des Armées ; Ministère de l'Intérieur ; Conseil de l'Europe ; OCDE ; UNESCO ; UNHCR ; Organisation internationale de la Francophonie ; Commission nationale consultative des droits de l'homme ; Thalès Communication ; Airbus ; Comité catholique contre la faim et pour le développement ; Reporters Sans Frontières ; Magazine Diplomatie ; Initiative féministe Euromed ; Think Tank japonais New Diplomacy Initiative ; IFRI ; CEA ; Groupe EDH (EFAP, ICART, EFJ) ; Secrétariat de la CCNUCC ; Center for Arab-West Understanding (CAWU) ; Caritas MONA ; etc.

L'équipe enseignante de la Licence LLCER

Relations Internationales ?



Composée d'enseignants-chercheurs, de professeurs et maîtres de conférences des Universités, d'experts des disciplines ou des régions étudiées et de cadres de la haute fonction publique (Ministère de l'Europe et des affaires Étrangères, des Armées), l'équipe pédagogique



appréhende les problèmes internationaux contemporains dans leur globalité. Les liens ainsi noués avec divers représentants du monde professionnel favorisent l'insertion des étudiants dans la vie active et contribuent à les rendre opérationnels dès l'issue de leur formation.

LES ENSEIGNANTS TITULAIRES DE LA FILIÈRE

Delphine ALLÈS, Professeure des Universités en science politique, spécialiste des relations internationales et de l'Asie du Sud-Est. Directrice de la filière *Relations internationales*.

Julien BARROCHE, Maître de conférences en droit public, spécialiste du droit institutionnel de l'Union européenne et de la théorie de l'État.

Anne-Claire BONNEVILLE, Maître de conférences en histoire contemporaine, spécialiste des relations internationales et du monde arabe.

Assen SLIM, Maître de conférences (HDR) en science économique, spécialiste d'économie internationale, de la monnaie et du développement durable.

LES ENSEIGNANTS TITULAIRES DES AUTRES DÉPARTEMENTS DE L'INALCO

Michel BLANCHARD, Maître de conférences en science économique.

Célestin DIABANGOUAYA, Professeur d'anglais.

Lucile POUTHIER, Professeure agrégée d'anglais.

Catherine MATHIEU, Directrice du service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SIO-IP).

Julien VERCUEIL, Professeur des Universités en science économique, spécialiste de la Russie et des pays d'Europe centrale et orientale.

LES INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Patrick MARTIN-GENIER, Premier conseiller au Tribunal administratif de Paris.

Dominique MONGIN, Docteur en histoire, enseignant et chercheur, spécialiste des questions de défense et de sécurité.



Organisation des études

LES CREDITS ECTS

La Licence LLCER *Relations internationales* correspond au total à 180 crédits ECTS. Le diplôme s'obtient par la validation des crédits ECTS suivants :

- 12 ECTS de séminaires transversaux et d'UE d'approfondissement et d'ouverture en L1 ;
- 118 ECTS de séminaires fondamentaux (langue et civilisation de L1, L2 et L3 ;
- 50 ECTS d'enseignements propres au parcours LLCER *Relations internationales* (informatique incluse).

	FONDAMENTAUX	AUTRES	ECTS
L1	Langue et civilisation 48 ECTS	Transversaux (anglais, méthodologie) et UE d'approfondissement et d'ouverture 12 ECTS	60 ECTS
L2	Langue et civilisation 40 ECTS	Parcours <i>Relations internationales</i> (y compris l'informatique)	60 ECTS
L3	Langue et civilisation 30 ECTS	Parcours <i>Relations internationales</i> 30 ECTS	60 ECTS
TOTAL	118 ECTS	62 ECTS	180 ECTS

MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le mode de contrôle continu est prioritaire. Tout étudiant qui souhaiterait passer les épreuves en contrôle final est tenu de faire une demande de dérogation en début d'année universitaire en remettant au secrétariat concerné le formulaire de dérogation dûment rempli et complété des justificatifs motivant ladite demande : (1) secrétariat de filière pour les enseignements de relations internationales ; (2) secrétariat de langue pour les enseignements de langue et de civilisation.

Formulaire de dérogation disponible sur : http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/demande_de_dispense_dassidue_aux_cours_et_derogation_au_controle_continu_0.pdf

EXAMENS

Alignés sur ceux des départements de langue et de civilisation, les semestres sont organisés en 13 semaines chacun (12 semaines de cours et une semaine d'examens).

MODALITÉS DE COMPENSATION

Les notes se compensent à trois niveaux : au niveau de l'UE, au niveau du semestre et entre deux semestres consécutifs d'une même année.

La compensation peut permettre l'obtention du diplôme mais elle n'efface pas les faiblesses et lacunes qui resteront visibles sur le bulletin et qui risqueront de compromettre les chances d'accès à un master. Il faut veiller donc à ne négliger aucune matière de manière à présenter un profil équilibré à l'issue de la Licence 3.

Dans le cadre des enseignements spécifiques du Parcours *Relations internationales*, l'étudiant devra valider 18 crédits ECTS en Licence 2 (+ 2 ECTS en informatique).

LICENCE 2 / SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

CODES	DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	Volume horaire	ECTS
SEMESTRE 1			9
REI2A02	Science politique	39	3
REI2A01	Introduction à l'économie générale	19,5	2
CPE2A05	Microéconomie et fonctionnement des marchés	19,5	2
REI2A03	Anglais	19,5	2
SEMESTRE 2			9
REI2B01	Introduction à l'histoire des relations internationales	19,5	3
REI2B02	Politiques économiques	19,5	2
REI2B03	Anglais	19,5	2
REI2B04	Enseignement de civilisation *	19,5	2
TOTAL DE L'ANNEE DE L2		175,5 heures	18

* En Licence 2, l'étudiant doit choisir un enseignement de Licence 2 de civilisation dans son département de langue et civilisation de rattachement. L'enseignement choisi doit être en rapport avec les relations internationales (histoire contemporaine, géographie, vie politique, relations internationales de la zone étudiée). Les enseignements de littérature et de linguistique ne seront pas acceptés. L'étudiant doit valider un semestre complet de l'enseignement choisi. Cet enseignement peut avoir lieu au premier ou au deuxième semestre.

SEMESTRE A L'ETRANGER

Dans le cadre de la LLCER *Relations internationales*, il est recommandé aux étudiants qui souhaitent étudier à l'étranger de ne partir qu'au 1er semestre de la Licence 3. Les enseignements proposés par la filière *Relations internationales* ne pouvant être suivis à l'étranger, l'étudiant devra passer les examens à Paris lors de la session 1 (s'il est rentré à temps) ou lors de la session 2.

L'étudiant souhaitant partir en semestre d'études à l'étranger doit impérativement :

- 1) prévenir au préalable la direction des études de la filière *Relations internationales* ;
- 2) se mettre en relation avec le responsable des relations internationales de son département de langue et de civilisation de rattachement afin de définir un programme de cours de langue et de civilisation à valider dans l'université partenaire ;
- 3) Se mettre en relation avec la Direction des relations internationales (DRI) de l'INALCO.

Dans le cadre des enseignements spécifiques du Parcours *Relations internationales*, l'étudiant devra valider 30 crédits ECTS en Licence 3.

LICENCE 3 / SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

CODES	DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	Volume horaire	ECTS
SEMESTRE 1			15
REI3A01	Droit public	20	3
REI3A02	Histoire des relations internationales de 1871 à la Seconde Guerre mondiale	39	5
REI3A03	Anglais	19,5	3
REI3A04	Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel	19,5	2
<i>Choisir une UE optionnelle parmi les deux proposées</i>			
REI3A01A	Droit public TD (nombre de places limité à 30 étudiants)	19,5	2
REI3A03A	Anglais renforcé	19,5	2
SEMESTRE 2			15
REI3B01	Systèmes politiques comparés	39	4
REI3B02	Histoire des relations internationales après 1945	39	4
REI3B03	Anglais	19,5	2
REI3B04	Enseignement de civilisation *	19,5	2
REI3B05	Stage obligatoire (3 mois)**		3
TOTAL DE L'ANNEE DE L3		234,5 heures	30

* En Licence 3, l'étudiant doit choisir un enseignement de Licence 3 de civilisation dans son département de langue et civilisation de rattachement. L'enseignement choisi doit être en rapport avec les relations internationales (histoire contemporaine, géographie, vie politique, relations internationales la zone étudiée). Les enseignements de littérature et de linguistique ne seront pas acceptés. L'étudiant doit valider un semestre complet. L'enseignement choisi peut avoir lieu indifféremment au premier ou au second semestre.

** A l'issue du stage, l'étudiant doit rédiger un court compte-rendu de stage et le remettre au

Présentation des enseignements

Les enseignements et leur articulation entre la Licence 2 et la Licence 3 sont conçus de manière à favoriser une progression optimale dans les apprentissages. Tous les cours ont été pensés afin de favoriser le développement de compétences transversales. Les grands problèmes et enjeux internationaux contemporains sont étudiés à la lumière de plusieurs champs des sciences sociales (histoire, science politique, droit, économie, géographie). Enfin, les deux années de Licence LLCER *Relations internationales* mettent l'accent sur l'acquisition de capacités de synthèse et d'expression, tant à l'oral (exposés) qu'à l'écrit (dossiers, notes d'analyse, dissertations, rapport de stage en Licence 3).

Concernant les descriptifs des enseignements fondamentaux de langue et civilisation orientales de Licence 2 et Licence 3, se reporter aux brochures des départements de langue et de civilisation.

LES ENSEIGNEMENTS DE LICENCE 2

Science politique (L2/S1)

Delphine ALLÈS

Résumé du cours
Conceptualisée en tant que discipline à partir de la fin du XIX ^{ème} siècle, la science politique s'ancre dans une longue tradition de réflexions philosophiques et théoriques sur les configurations, la légitimation et les usages du pouvoir. Si l'Etat est au cœur des processus politiques, la discipline s'intéresse également, et de manière croissante, aux rapports sociaux qui se nouent sur une base transnationale, infra-étatique ou trans-locale. Ce cours introduira les principales sous-disciplines de la science politique (théorie politique, sociologie politique, relations internationales), avant de développer les apports de la sociologie politique et l'éclairage de ses principaux auteurs sur le fonctionnement des systèmes politiques contemporains. Il reviendra en particulier sur les comportements politiques (formation des opinions; comportements électoraux; autres formes d'engagement;...) et les relations entre les principaux acteurs du champ politique (acteurs institutionnels; partis, élites, mouvements sociaux, médias...).
Une attention particulière sera accordée aux apports de perspectives extra-occidentales sur une série d'enjeux centraux dans l'actualité politique (migrations; sécularisme; participation politique; environnement; genre).
Connaissances / compétences visées
Différentes dimensions de la notion de « politique » (le politique, la politique, les politiques) et leurs transpositions empiriques ; Principales sous-disciplines de la science politique et les courants théoriques qui les structurent ; Modalités d'interaction entre les acteurs qui structurent le champ politique, notamment en France. Maîtriser et mobiliser les grands auteurs de la science politique contemporaine ; identifier la méthodologie et/ou l'approche théorique utilisée dans un travail d'enquête ou d'analyse ; développer une réflexion critique et argumentée sur un thème d'actualité.

Introduction à l'économie générale (L2/S1)

Assen SLIM

Résumé du cours
Ce cours a pour vocation d'initier les étudiants aux bases de la discipline économique.
Après une définition de l'économie, une présentation des principaux apports théoriques et un rappel des outils de la comptabilité nationale et de statistiques descriptives, les grandes fonctions économiques sont abordées une à une : production, consommation, répartition, redistribution.
Connaissances / compétences visées
Sur la base de cours magistraux, les étudiants s'initient aux mécanismes de l'activité économique tant sur le plan conceptuel que pratique. A l'issue de cet enseignement, ils sont censés faire la part des choses entre ce qui relève de l'idée reçue et ce qui est fondé en économie. En termes de compétences acquises, les étudiants sont capables de lire ou de rédiger un article à portée économique, comprendre le vocabulaire et le contenu d'un texte économique, extraire les informations utiles d'un tableau de données économiques, suivre l'actualité économique, etc.

Microéconomie et fonctionnement des marchés (L2/S1)

Michel BLANCHARD et Julien VERCUEIL

Résumé du cours
Ce cours d'initiation à la micro-économie vise à doter l'étudiant des outils analytiques lui permettant de comprendre le fonctionnement concret des marchés et son analyse par les économistes. Il adopte une approche comparative des comportements et des principales institutions de l'économie de marché. Il analyse l'efficacité et les risques inhérents à la coordination économique par les marchés ainsi que les justifications et limites de l'intervention publique sur ces marchés.
Connaissances / compétences visées
- Connaître les principes fondamentaux de la micro-économie standard : théorie et pratique du choix rationnel, formes de la concurrence, résultats principaux des modèles standards de fonctionnement du marché, réponses proposées aux défaillances de marché. Approches hétérodoxes de la micro-économie : variété des formes de rationalité, conventions et bulles spéculatives, régulation des marchés. - Être en mesure d'analyser les modes de détermination des prix sur un marché, interpréter les comportements micro-économiques et les indicateurs de leurs résultats, distinguer entre les diverses formes prises par la concurrence sur un marché, repérer les défaillances de marché, analyser les formes de régulation publique d'un marché.

Anglais (L2/ S1 et S2)

Célestin DIABANGOUAYA

Résumé du cours
Le cours permet de revoir-en partant du contexte textuel dans lequel ils apparaissent- les éléments de la grammaire de base de l'anglais. C'est à cette fin que sont utilisés en cours les textes liés à l'actualité internationale mais aussi ceux produits par les institutions spécialisées dans les relations internationales (Council for Foreign Affairs, International Relations & Security Network...). Un des objectifs du cours est l'approfondissement des structures de base dans la pratique de l'anglais afin d'aller vers l'acquisition des cinq compétences du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence (CECR). L'écoute et le visionnement de documents audios et vidéos, les prises de parole en continu, les jeux de rôles, la compréhension et la production de documents écrits, constituent la trame de l'enseignement d'anglais. La formation est évaluée sur la base d'un contrôle continu qui s'appuie sur les compétences évoquées plus haut.
Connaissances / compétences visées
L'étudiant apprendra à décrypter un document sonore ou visuel en langue authentique, à communiquer et rédiger des instructions liées à des sujets particuliers ; à faire des présentations courtes et simples avec préparation.

Introduction à l'histoire des relations internationales (L2/S2)

Dominique MONGIN

Résumé du cours
Ce cours a pour vocation à fournir aux étudiants un référentiel de base sur les concepts et la pratique de l'histoire des relations internationales. L'accent sera mis sur une approche historiographique avec, dans un premier temps, une mise en perspective des différentes « écoles » en histoire des relations internationales et des outils de recherche et de diffusion correspondants. Puis, l'enseignement portera sur le processus décisionnel, en dressant une typologie des relations internationales, tout en mettant en exergue les objectifs stratégiques des décideurs, les outils à leur disposition et la manière dont ils prennent leurs décisions. Enfin, un coup de projecteur sera porté aux « forces profondes » (géographiques, géopolitiques, démographiques, économiques, etc.) et sur leur rôle dans l'évolution des relations internationales.
Connaissances / compétences visées
- Connaissance de l'histoire des relations internationales contemporaines ; - Compréhension du processus décisionnel en matière de diplomatie et de défense ; - Capacité à identifier l'apport de l'« école française » à l'histoire des relations internationales.

Politiques économiques (L2/S2)

Assen SLIM

Résumé du cours

Ce cours a pour vocation d'initier les étudiants aux bases de la politique macroéconomique. Le cours aborde la notion de politique économique en distinguant politique monétaire et politique budgétaire. L'accent est mis sur les notions de multiplicateur, effets stabilisateurs, déficit budgétaire, dette publique, modèle IS/LM. Enfin, plusieurs problèmes économiques contemporains sont présentés et l'efficacité des solutions macroéconomiques sont évaluées (chômage, ralentissement de la croissance, inflation et inflation importée - hausse des prix de l'énergie, effet de serre, Peer to Peer sur Internet, autres).

Connaissances / compétences visées

Sur la base de cours magistraux, les étudiants s'initient aux mécanismes de la politique macroéconomique tant sur le plan conceptuel que pratique. A l'issue de cet enseignement, ils sont capables de comprendre les principaux mécanismes à l'œuvre lors de l'application d'une politique macroéconomique. En termes de compétences acquises, les étudiants peuvent comprendre le contenu d'un programme de politique macroéconomique, identifier les effets attendus de telle ou telle mesure de politique macroéconomique, suivre l'actualité internationale concernant les politiques économiques mises en œuvre et leurs interactions.

Droit public (L3/S1)

Julien BARROCHE

Résumé du cours

Le cours de droit public se compose de trois parties distinctes et complémentaires. De consistance théorique et historique, la première partie du cours se propose d'introduire à l'étude du droit constitutionnel en concentrant l'attention prioritaire sur les notions fondamentales de la discipline (État, Constitution, droits de l'homme, démocratie représentative, forme de gouvernement, séparation des pouvoirs, systèmes de partis). La deuxième partie du cours se consacre ensuite à l'analyse des régimes politiques des démocraties occidentales (États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Allemagne et Espagne, principalement), considérés pour eux-mêmes dans leur évolution historique respective ainsi que dans une perspective de droit comparé. Enfin, la troisième partie du cours porte plus spécifiquement sur le cas français selon une double perspective mariant droit constitutionnel et droit administratif. L'objectif est ici de parvenir à une compréhension d'ensemble du système politique de la France contemporaine à partir d'une analyse de ses principales composantes et caractéristiques (institutions politiques, rapports entre les pouvoirs, architecture administrative, organisation territoriale de l'État).

Connaissances / compétences visées

- Maîtriser les notions fondamentales du droit public ;
- Comprendre le système politico-administratif de la France ;
- Être en mesure d'analyser un régime politique et de développer une approche de droit comparé.

Histoire des relations internationales de 1871 à la Seconde Guerre mondiale (L3/S1)

Anne-Claire BONNEVILLE

Résumé du cours

L'objet de ce cours de trois heures hebdomadaires est d'étudier les grandes lignes des relations internationales de la période qui débute avec l'effondrement du II^e Empire français à la Seconde Guerre mondiale, passant d'un monde dominé par les grandes puissances européennes, qui, à la suite des deux conflits mondiaux, cèdent le pas à deux nouvelles superpuissances aux marges du continent européen. Suivant une trame chronologique, les douze séances traitent des mouvements d'unification et de libération nationale des pays européens à la fin du XIX^e siècle ; des rapports et rivalités entre Grandes Puissances ; de la course aux colonies africaines, asiatiques et moyen-orientales ; des origines de la Première Guerre Mondiale ; des bouleversements politiques, diplomatiques et économiques issus de ce conflit ; de la remise en cause des tutelles coloniales et de l'impact international de la crise économique de 1929 ; de la montée en puissance des idéologies et régimes totalitaires ainsi que des origines de la Seconde Guerre mondiale.

Connaissances / compétences visées

- Maîtriser la chronologie des principaux événements ;
- Comprendre les enchaînements, les logiques d'acteurs ;
- Acquérir une compréhension des jeux diplomatiques et d'influences ;
- Développer les capacités d'analyse et de synthèse ;
- Développer les techniques d'interprétation des sujets, de la problématisation et de la structuration d'une composition écrite.

Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (L3/S1)

Catherine MATHIEU

Résumé du cours

Ce cours vise à aider les étudiants à réfléchir à leur devenir professionnel et à faire un bilan

- de leur formation initiale ;
- de leurs expériences autres (jobs étudiants, bénévolat au sein d'association, engagement politique ou social).

Cette démarche sera également l'occasion pour les étudiants de réfléchir aux valeurs qui sont les leurs et comment ils envisagent leur vie professionnelle au sens plus large.

Seront également abordés les débouchés de la filière HEI, mais toujours en lien avec le projet professionnel individuel en construction.

La validation du cours se fera en contrôle continu intégral, c'est-à-dire :

- une participation régulière aux cours (25% de la note globale) ;
- des travaux à rendre au fil des séances ;
- un travail fait à la maison résumant l'ensemble des items vus au cours du semestre.

La validation du cours se fera en contrôle continu intégral, c'est-à-dire :

- une participation régulière aux cours (25% de la note globale) ;
- des travaux à rendre au fil des séances.

Contrôle terminal : exclusivement sur dérogation au contrôle continu. Examen de deux heures : l'étudiant devra rendre un sujet général sur son bilan, son projet professionnel et rédiger une lettre de motivation et un CV en réponse à une offre de mission distribuée lors de l'épreuve.

Connaissances / compétences visées

- Méthodologie de recherche de stage/emploi ;
- Connaissance de l'environnement professionnel des métiers en relations et coopération internationales ;
- Auto-évaluation des parcours ;
- Rédaction de lettres de motivation et CV ;
- Approche de l'entretien professionnel.

Droit public TD - cours optionnel (L3/S1)

Patrick MARTIN-GENIER

Résumé du cours

Les travaux dirigés (TD) de Droit public de L3 visent à accompagner les étudiants désireux d'améliorer leur pratique de la méthodologie juridique par un travail soutenu d'approfondissement du cours dispensé en amphithéâtre. Il s'agira de traiter la matière enseignée en l'approfondissant à la fois par la méthodologie et les exposés. Deux exposés par séance seront faits.

L'accent sera mis sur la présentation et la méthode pour présenter un devoir juridique (problématique du sujet, annonce de plan et développement en deux parties).

Les exposés feront l'objet de débats et questions afin que le cours soit interactif. Un corrigé suivra.

Connaissances / compétences visées

- Acquérir des compétences professionnelles afin d'avoir une entrée directe dans certains métiers à dominante juridique : capacité de problématiser, savoir lire et analyser des textes juridiques, maîtriser la méthodologie et le raisonnement propre à la science juridique (dissertation juridique, commentaire d'arrêt, cas pratique).

Anglais renforcé - cours optionnel (L3/S1)

Lucile POUTHIER

Résumé du cours

Le cours d'anglais renforcé a pour objectif, à travers des lectures, débats et recherches sur des sujets d'actualité, d'amener les étudiants de troisième année de licence en Relations Internationales à consolider et améliorer leurs compétences en anglais. Il s'agira de réfléchir aux liens possibles entre les trois thèmes du cours (*Migrations, Minorities and Money*), et surtout aux significations et enjeux de différents types de migrations autour de la planète. Le cours consistera en des travaux de groupes portant sur différents dossiers thématiques constitués à partir de textes officiels, d'articles de presse et de documents iconographiques. Les étudiants seront ainsi amenés à travailler leur esprit de synthèse et à développer un anglais rédactionnel et oral portant sur des sujets d'actualité en lien avec les relations internationales.

Connaissances / compétences visées

- Compétences linguistiques nécessaires à la compréhension de la presse anglo-saxonne et des publications académiques, ainsi qu'à l'expression orale dans un contexte général et professionnel ;
- Être capable de rédiger une note de synthèse à partir de documents écrits, visuels ou sonores en anglais.
- Être capable de comprendre l'essentiel d'un discours oral clair et standard.

Anglais (L3/S1 et S2)

Célestin DIABANGOUAYA

Résumé du cours

L'objectif général est l'acquisition des compétences énoncées par le niveau C1 du CECR. Ce cours a pour but la révision systématique et l'approfondissement des bases syntaxiques et lexicales de la langue entamées en L2. Il est aussi tourné vers l'apprentissage, l'appropriation des savoirs nécessaires pour lire, parler, écrire comprendre et converser en anglais général mais aussi dans la langue de spécialité propre aux *Relations internationales*.

Les textes de presse, ceux des manuels spécialisés et les documents audiovisuels (informations radiotélévisées et informations en ligne notamment) constituent une partie essentielle du support de cours.

La formation est évaluée sur la base d'un contrôle continu qui s'appuie sur les savoir-faire annoncés ci-dessus

Connaissances / compétences visées

- compétences linguistiques nécessaires à la compréhension de la presse anglo-saxonne et des publications académiques, ainsi qu'à l'expression orale dans un contexte général et professionnel ;
- être capable de rédiger une note de synthèse à partir de documents écrits, visuels ou sonores en anglais ;
- être capable de comprendre l'essentiel d'un discours oral clair et standard.

Systemes politiques compares (L3/S2)

Delphine ALLÈS

Résumé du cours

L'universalisation de l'Etat comme forme d'organisation du politique est un phénomène récent à l'échelle de l'histoire mondiale. Elle s'est accompagnée d'une diversification des formes étatiques, dont les modalités et les implications ne peuvent être saisies qu'à travers une démarche à la fois socio-historique et comparative.

Le cours de politique comparée vise à présenter les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires pour saisir cette diversité. Il reviendra sur les thèmes classiques de la politique comparée en croisant des cas d'études (types de régimes, systèmes électoraux et partisans, modes de participation politique), tout en familiarisant les étudiant·e·s à la critique d'un nationalisme méthodologique entérinant implicitement l'idée selon laquelle l'Etat serait l'essence et l'horizon du politique. Le cours reviendra ainsi sur les formes d'organisation politique qui ont précédé l'universalisation de l'Etat-nation, et se poursuivent en dehors ou malgré lui (sociétés sans Etat, organisations infra- ou transnationales). Il ouvrira la réflexion sur les rapports qui se nouent entre les formes politiques diversifiées qui interagissent dans le cadre d'un système international à la fois mondialisé et contesté.

Il introduira enfin les principaux indicateurs et bases de données comparatives sur les systèmes politiques contemporains, publiés par des organisations internationales et ONG, en déconstruisant les biais analytiques qu'ils contribuent à perpétuer.

Connaissances / compétences visées

Formation de l'Etat et désoccidentalisation de modèle étatique ; diversité des modes d'organisation et de légitimation du politique ; typologie des systèmes électoraux et partisans ; modes de participation politique ; formes politiques non-étatiques ou paraétatiques ; internationalisation des enjeux et des structures politiques. Méthodologie de la comparaison en sciences sociales ; élaboration de typologies ; critères d'analyse d'un système politique ; contextualisation d'analyses politiques.

Histoire des relations internationales de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (L3/S2)

Anne-Claire BONNEVILLE

Résumé du cours

Ce cours a pour objectif l'étude des faits marquants de l'histoire des relations internationales depuis la Seconde Guerre Mondiale, un monde qui se transforme profondément depuis sept décennies. À la confrontation bipolaire de la Guerre Froide (1947-1991) a succédé un monde aux pôles de pouvoir de plus en plus nombreux et hétérogènes, alors que la fin des empires coloniaux, ainsi que celle de l'ordre imposé par les deux super-puissances américaine et soviétique, a permis la réémergence sur la scène mondiale des régions asiatique, africaine, moyen-orientale et latino-américaine en tant qu'acteurs autonomes. Ce cours de douze séances de trois heures hebdomadaires suit l'ordre chronologique à travers des séances à thématique régionale.

Connaissances / compétences visées

- Maîtriser la chronologie des principaux événements ;
- Comprendre les enchaînements, les logiques d'acteurs ;
- Acquérir une compréhension des jeux diplomatiques et d'influences ;
- Développer les capacités d'analyse et de synthèse ;
- Développer les techniques d'interprétation des sujets, de la problématisation et de la structuration d'une composition écrite.

Direction et direction des études de la Licence LLCER *Relations internationales* ?

DIRECTRICE DE LA FILIÈRE *RELATIONS INTERNATIONALES*

Delphine ALLÈS, Professeure des universités en science politique, spécialiste des relations internationales et de l'Asie du Sud-Est. Directrice de la filière *Relations internationales*.

DIRECTRICE DES ÉTUDES

Virginie KOBETIAK

SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

Nicolas CHARMONT





CALENDRIER DE LA LICENCE LLCER 2018-2019

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Lundi 17 septembre 2018

PREMIER SEMESTRE

Du lundi 17 septembre au samedi 15 décembre 2018

Congés d'automne du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre 2018

Congés d'hiver du lundi 24 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019

EXAMENS DU PREMIER SEMESTRE

Enseignements de filière : du lundi 17 décembre au samedi 22 décembre 2018

Enseignements de langue et de civilisation : du lundi 7 janvier au samedi 19 décembre 2019

SECOND SEMESTRE

Du lundi 28 janvier au samedi 11 mai 2019

Congés d'hiver du lundi 4 mars au dimanche 10 mars 2019

Congés de printemps du lundi 22 avril au dimanche 5 mai 2019

EXAMENS DU SECOND SEMESTRE

Enseignements de filière : du lundi 13 mai au samedi 18 mai 2019

Enseignements de langue et de civilisation : du lundi 20 mai au samedi 1er juin 2019

SECONDE SESSION D'EXAMENS

Enseignements de filière : du lundi 24 juin au mercredi 26 juin 2019

Enseignements de langue et de civilisation : du mercredi 19 juin au mercredi 3 juillet 2019